

Soutien à la garde d'enfants pour les agents hospitaliers - GH Saintes

Sanitaire

Date de publication : 9 septembre 2025

Généralités

Objectif :

L'objectif principal est de permettre aux agents hospitaliers d'exercer leur métier dans le respect des besoins de leur(s) enfant(s)

La mise en place de ce projet est rendue possible grâce au financement accordé de l'ARS Nouvelle Aquitaine dans le cadre de la réponse à un AMI QVCT.

En collaboration avec l'association Dô L'enfant Dom, une note de service a été rédigée puis diffusée à destination des professionnels en Janvier 2024. Cette dernière présentait le projet et faisait office d'appel à candidatures en précisant que les 10 familles volontaires retenues verraient les services de garde pris en charge durant 6 mois.

Une commission de sélection a été organisée en février. 6 candidatures ont été reçues auxquelles nous avons fait le choix d'ajouter une situation particulièrement sensible, celle d'un agent ayant sollicité directement la DRH pour des difficultés de garde.

Les critères de sélection à l'étude étaient : la situation de la famille, horaires des parents, le niveau de revenus de la famille, le nombre d'enfants concernés et le lieu d'habitation.

Sur les 7 dossiers, 6 ont été retenus. L'association a pris, ensuite, le relais en contactant les familles afin de mettre en place le mode de garde. Un point mensuel a été organisé avec l'association afin de suivre la mise en œuvre et déployer les ajustements le cas échéant.

Un 2ème appel à candidatures a été publié en avril afin de compléter la cohorte (10 familles). Une évaluation de l'ensemble des parties a été réalisée à six mois soit en septembre 2024. Les retours ont, à l'unanimité, été positifs. 8 familles sur 10 ont poursuivi la collaboration avec l'association malgré la fin de la prise en charge via la subvention ARS.

Etapes de mise en oeuvre

1-Identifier un partenaire : La première étape de mise en œuvre est de trouver un partenaire proposant un service adapté aux attentes de l'établissement et avec lequel nous partageons des valeurs identiques.
2-Définir les modalités de financement : Il convient d'identifier les modalités de financement : avec ou sans reste à charge pour les familles et le cas échéant un autofinancement ou un financement via un appel à projet.
3-Définir le calendrier de déploiement : lancement – communication régulière et bilans trimestriels

Essaimage

Les principaux leviers

La condition essentielle est d'identifier un partenaire de confiance : compétences reconnues auprès des enfants, faisant preuve de discrétion professionnelle et d'une rigueur dans le suivi des dossiers.
Ensuite une communication large et efficace sur différents supports et canaux.

Les principaux freins

Le financement. Le financement de l'ARS via un AMI QVCT a permis la réalisation du projet.

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

elisa.couturaud@gh-saintesangely.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 17 janvier 2024

Durée du projet : 11 mois

Groupe hospitalier Saintes - Saint Jean d'Angély 17100

Type de structure : Sanitaire / Public

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement

Les métiers de l'hôpital, et plus spécifiquement ceux impliquant des horaires atypiques et/ou à repos variables (métiers du soins, bio nettoyage, logistique, etc.…), peuvent représenter une contrainte professionnelle parfois incompatible avec l'éducation de jeunes enfants. Afin d'accompagner la parentalité des professionnels hospitaliers, notamment pour les métiers les plus en tension, notre objectif était de proposer aux professionnels qui le désirent un mode de garde alternatif et complémentaire à ceux d'ores et déjà disponibles (assistante maternelle, crèche, école, garderie, centre de loisirs…). L'ambition première de ce projet expérimental est de permettre aux professionnels hospitaliers d'exercer leur métier dans le respect des besoins de leur(s) enfant(s). Par ailleurs, le GH Saintes-Saint Jean d'Angély, depuis quelques mois, devait faire face à une augmentation du nombre de demandes de congés parentaux, d'une part, et, d'autre part, comme les autres centres hospitaliers, à des difficultés de recrutement sur certaines catégories professionnelles. Par conséquent, le second objectif de ce projet est de répondre aux problématiques de garde rencontrées par les agents du service hospitalier afin de leur permettre de rester en activité.

Les ressources

Temps

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Peu

Des compétences en interne

Peu

Des compétences externes (prestations externes)

Beaucoup

Des équipements, du matériel

Peu

Des financements (internes et externes)

Beaucoup

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Au sein de l'axe « Attractivité » du projet social.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

6/10

Remplace une pratique existante

Les impacts

Sur l'environnement : Non applicable

Sur les professionnels : Impacts positifs

Sur les usagers : Non applicable

Sur l'organisation : Non applicable

Sur le médico-économique : Non applicable